



En partenariat
avec



Appel à Projets Interentreprises Sectoriel – AP22_PIS_2026
Février 2026

Trame de l'Appel à Projets Interentreprises Sectoriel 22

Secteur Développement Rural (DR)

1. Contexte de l'appel à projets

Le secteur du Développement Rural (DR) à Madagascar, incluant l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture et les activités de transformation associées, demeure un pilier central de l'économie nationale et des moyens de subsistance. En 2024, ce secteur contribuait à environ 22,5 % du PIB national et assurait les moyens de subsistance de près de 70 % de la population, majoritairement en milieu rural ¹.

Madagascar figure parmi les pays les plus exposés aux effets du changement climatique, avec des impacts directs sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les cyclones récurrents, les sécheresses prolongées dans le Sud et les inondations affectent fortement la production agricole, la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux. En 2025, la vulnérabilité du secteur rural a été particulièrement visible : les cyclones Honde et Jude ont touché plus de 140 000 personnes, endommagé infrastructures et habitations, tandis qu'une sécheresse prolongée dans le Grand Sud a laissé environ 1,78 million de personnes en insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3+). Les inondations ont affecté plus de 200 000 personnes, détruit des cultures et réduit les surfaces cultivables.²

Cette fragilité est accentuée par la hausse du coût des intrants agricoles, de l'énergie et du transport. En 2025, l'inflation globale était estimée à environ 8,2 %, tandis que l'inflation alimentaire atteignait près de 9,2 %, rendant l'accès aux intrants et aux services de production de plus en plus difficile pour les exploitations agricoles et les entreprises rurales³.

Malgré son importance stratégique, le secteur reste caractérisé par une faible productivité, une prédominance de systèmes de production familiaux et de subsistance, une faible transformation locale et une intégration limitée aux marchés. Une part significative de la production agricole demeure autoconsommée, limitant la création de valeur ajoutée et les opportunités d'emplois décents en milieu rural. Cette situation contribue à une dépendance accrue aux importations alimentaires : au cours des sept premiers mois de 2025, les importations de produits alimentaires ont atteint environ 1 950 milliards d'ariary, avec une hausse notable des importations de riz estimée à 731 000 tonnes, accentuant la vulnérabilité du pays aux chocs externes⁴.

Face à ces défis, le développement et la diffusion de pratiques d'agriculture climato-intelligente, d'agroécologie, de gestion durable des ressources naturelles et de technologies vertes apparaissent comme des réponses essentielles. Toutefois, l'adoption de ces pratiques reste limitée par un déficit de compétences techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des acteurs du secteur⁵.

Le secteur du DR présente néanmoins un potentiel important en matière de transformation agroalimentaire, de structuration des filières, de développement de l'agriculture biologique et de l'économie bleue (pêche et aquaculture). Le secteur halieutique contribue à près de 3,2 % du PIB et génère des revenus significatifs, avec environ 470 000 emplois directs et près de 1,5 million de personnes dépendant directement ou indirectement de la pêche et de l'aquaculture⁶. Ces segments offrent des opportunités réelles de création d'emplois,

¹ World Bank. (2024). *Employment in agriculture (% of total employment) – Madagascar (2023)*. In World Development Indicators. Données consultées via The Global Economy.

² UNFPA Madagascar. (2025). Situation Reports (Mars–Mai 2025).

³ ACAPS. (2025). Madagascar: Food security updates and climate shocks.

⁴ AllAfrica. (2026, 10 janvier). Commerce – Les produits importés affluent.

⁵ Cirad. *À Madagascar, l'agriculture familiale au défi de la transition agroécologique*. Cirad, 4 décembre 2024

⁶ MPEB. (2023). Données et statistiques de la pêche et de l'aquaculture à Madagascar. Société des pêches malgaches

notamment pour les jeunes et les femmes, et de diversification des revenus ruraux. Cependant, ces opportunités sont freinées par un faible niveau de professionnalisation des acteurs, un accès limité aux compétences techniques adaptées aux exigences des marchés, ainsi que des insuffisances en matière de qualité, de normes, de gestion et d'organisation des chaînes de valeur⁷. Chaque année, près de 480 000 jeunes arrivent sur le marché du travail sans qualification professionnelle, tandis que l'offre de formation agricole et rurale ne couvre qu'une part limitée de la demande ⁸.

Dans le cadre de la Loi de Finances Initiale 2026, le gouvernement malgache affiche sa volonté de soutenir la croissance du secteur primaire, notamment par des politiques favorisant l'agriculture vivrière et commerciale, Environ 15 % du budget général de l'État est consacré à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique à travers le « Budget vert »⁹, visant la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation et la résilience des systèmes agricoles face aux aléas climatiques. Les projections pour 2026 indiquent une reprise progressive du secteur agricole, de l'élevage et de la pêche, soutenue par l'extension des surfaces cultivées, la réduction des pertes post-récolte et l'amélioration des revenus ruraux.

Les orientations de l'État malgache, en cohérence avec les stratégies sectorielles nationales et les cadres de coopération avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, mettent l'accent sur le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'amélioration de la productivité agricole et de la résilience face au changement climatique, le développement de la transformation locale et de l'emploi rural, ainsi que la promotion d'une croissance verte, inclusive et durable, en plaçant le renforcement des capacités humaines et institutionnelles au cœur des leviers de développement. ¹⁰

Dans ce contexte, la formation professionnelle et le développement des compétences constituent des leviers stratégiques pour accompagner la transformation du secteur du Développement Rural. Les priorités du FMFP s'inscrivent dans cette dynamique, en soutenant des projets de formation visant à renforcer les compétences techniques, entrepreneuriales et organisationnelles des acteurs ruraux, à encourager l'adoption de pratiques durables et résilientes, à améliorer la compétitivité des entreprises et organisations du secteur, et à favoriser l'insertion professionnelle ainsi que la création d'emplois décents en milieu rural. L'Appel à Projets s'inscrit ainsi comme un outil clé pour soutenir la montée en compétences des acteurs du secteur DR, en cohérence avec les politiques publiques nationales et les engagements des partenaires de développement, afin de contribuer durablement à la transformation économique, sociale et environnementale de Madagascar.

2. Objectif général de l'appel à projets DR

Le secteur développement rural à Madagascar demeure au cœur de l'économie. Tout de même, il est confronté à de nombreux défis : faible productivité, accès limité aux intrants modernes et vulnérabilité aux chocs climatiques—Malgré ces obstacles, le potentiel est immense. Madagascar dispose de terres riches et d'une biodiversité unique. Cependant, le faible niveau de professionnalisation et l'insuffisance des compétences techniques, organisationnelles et entrepreneuriales limitent l'essor des entreprises rurales.

La formation professionnelle constitue un levier important pour renforcer les compétences des acteurs. Elle prépare les entreprises à innover, à se développer et à contribuer à la croissance durable.

Cet appel à projets vise ainsi à appuyer les opérateurs et entreprises dans le secteur du développement rural en les aidant à jouer un rôle clé dans une relance résiliente et verte. Il

⁷ World Bank Group. *World Bank Group Support for Fostering Development in Rural Madagascar*, Independent Evaluation Group, 2025

⁸ Réseau-FAR. (2025). Madagascar: Consolidation du dispositif de formation par apprentissage.

⁹

¹⁰ World Bank. *Madagascar: National Agricultural Development Plan for Food Self Sufficiency (notes on proposed interventions)*, Banque mondiale, décembre 2022, actualisé par les stratégies nationales 2025–2026

ambitionne également de les accompagner face aux nombreux défis du secteur, en renforçant les compétences du capital humain pour un développement rural plus performant et durable.

3. Les Orientations prioritaires pour le secteur formel

i. Les objectifs sectoriels pour l'appel à projets

- Développer des compétences clés, communes à l'ensemble des industries de transformation agro-alimentaire et des exploitations de l'agriculture biologique ;
- Renforcer la résilience des entreprises rurales face aux changements climatiques et aux mutations environnementales ;
- Développer les compétences techniques liées aux activités innovantes et de production intensive dans les domaines de la pêche et de l'agriculture ;
- Promouvoir des approches durables et des techniques biologiques dans la réalisation des actions de production ;
- Professionnaliser les opérateurs en matière d'artisanat minier afin qu'ils intègrent et se maintiennent dans l'économie minière ;
- Appuyer les initiatives visant la mutualisation des efforts de formation et d'échange technologique dans le secteur ;
- Favoriser la participation active des groupes marginalisés, tels que les femmes, les jeunes et les minorités ethniques, dans le processus de développement rural.

ii. Les effets et impacts visés

Par le renforcement de capacités des acteurs et le rehaussement des compétences, les effets et impacts visent à contribuer à l'amélioration significative de la productivité et de la qualité, la lutte contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire mais également l'accès à des marchés porteurs et pérennes.

En outre, les projets pourront améliorer les cadres légaux et réglementaires, afin de mieux intégrer les opérateurs issus de toute la chaîne, et renforceront les capacités à se formaliser dans le secteur.

iii. En termes de sous-secteurs et filières ciblées :

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- Environnement et conservation ;
- Industrie de transformation et conservation des matières premières agricoles ;
- Artisanat minier ;
- Agriculture et élevage (rente et vivrière) ;
- Pêche et élevage (aquaculture, pisciculture, petite pêche, pêche côtière, pêche hauturière, pêche au large)
- Biogaz

iv. En termes de métiers ciblés

Les métiers ciblés par cet appel à projets sont ceux qui contribuent à la dynamisation de l'économie rurale, à la professionnalisation des acteurs et au renforcement de l'employabilité en milieu rural, notamment :

- Les métiers liés à la production et à l'exploitation des activités rurales ;
- Les métiers intervenant dans la transformation et la valorisation des produits issus du milieu rural ;
- Les métiers relevant de la gestion, de l'organisation et du pilotage des activités économiques rurales ;
- Les métiers liés à la commercialisation, à la distribution et à l'accès aux marchés ;
- Les métiers contribuant à la qualité, à la conformité et à la sécurisation des processus et des produits ;
- Les métiers liés aux services d'appui, d'accompagnement et de soutien aux acteurs et aux entreprises rurales.

v. Les zones prioritaires

L'ensemble du territoire est visé par cet appel à projets mais les sites situés dans les régions rurales confrontées à des besoins significatifs en renforcement des capacités, en professionnalisation des acteurs et en dynamisation du tissu économique local sont priorités et disposent d'un avantage comparatif important dans l'évaluation.

vi. En termes de qualifications et compétences visées

En termes de compétences, le secteur DR aura à prioriser durant cette année :

1) Les qualifications et les compétences techniques touchant au cœur de métier du secteur dont,

- Montage de dossier de projet d'agribusiness ;
- Techniques de production et conservation de semences ;
- Gestion d'exploitation agricole ;
- Socio-organisation ;
- Gestion de projet d'investissement agricole ;
- Fundraising de projet d'agribusiness ;
- Gestion de pépinières ;
- Commercialisation de produits agricoles (marchés à l'export) ;
- Normes et qualités ;
- Digitalisation de l'Agriculture : utilisation de système d'information géographique (SIG), Logiciel de gestion d'exploitation Agricole, Capteurs, GPS, Drones... ;
- Transformation agro-alimentaire ;
- Alternatives aux pesticides chimiques ;
- Utilisation de pesticides organiques ;
- Techniques de production agricole améliorées ;
- Technique de Production d'engrais bio ;
- Agriculture Biologique ;
- Agroécologie ;
- Gestion durable des ressources en eau et irrigation ;
- Traçabilité ;
- Règlementation de la pêche ;
- Recyclage et valorisation de résidus de récoltes ;
- Machinisme agricole ;
- Insémination artificielle ;
- Soins vétérinaires et gestion des troupeaux ;
- Gestion de déchet et processus de fermentation ;
- Gestion intégrée des ravageurs (IPM – Integrated Pest Management) ;
- Techniques de culture hydroponique et aquaponique ;
- Gestion des systèmes mixtes élevage-culture ;
- Agroforesterie et systèmes agroforestiers ;
- Méthodes de résilience climatique appliquées à l'agriculture et à l'élevage.

Deux aspects nécessitent des compétences d'envergure de niveau Expert :

- Animation rurale ;
- Commercialisation de produits agricoles (marchés locaux).

Il faut noter par ailleurs, que les aspects poussant les entreprises vers l'innovation et professionnalisation du métier sont demandés. Le nombre des entreprises intéressées sont moindre (conduite d'engins, ...)

En outre, le sous-secteur visera à combler les besoins relatifs à :

- L'Agriculture, notamment de rente et d'exportation (légumes, fruits, épices, etc.), de produits frais, conserves ou conditionnés ;
- Les formations règlementaires axées sur les normes et certifications (ISO, HSE, BIO, HACCP, Sécurité alimentaire, etc.) ;
- L'Agro-industrie relative à l'automatisation, la transformation et le conditionnement ;
- La mécanique agricole et la fabrication de matériel agricole ;

- Les qualifications sur les techniques de la biotechnologie ;
- Les relations avec les producteurs et l'animation communautaire (Gestion communautaire et plaidoirie) ;
- Les qualifications liées aux métiers de la Conservation de la Biodiversité, Education Environnementale, Impact Environnemental, Agriculture Durable, Résilience au changement climatique ;
- Les Opérations Industrielles (transformation agricole) ;
- Les Techniques Agricoles (calendrier cultural, culture, pépinière etc.) ;
- Gestion de crise et interventions en situations d'urgence (inondation, sécheresse, pandémie) ;
- L'utilisation des petits matériels agricoles et maintenance industrielle ;
- L'Artisanat : incluant l'artisanat d'art, l'artisanat de production et de services (autres que THA, BTP RS, THR) ;
- La Valorisation de la forêt et dérivés (Technique de menuiserie, Technique de production d'huile essentielle et oléorésine...) ;
- Les métiers liés à la pêche côtière et /ou industrielle (crevette...) : connaître les règles de sécurité de navigation et les procédures d'entretien et de maintenance, pilotage des embarcations motorisées (accréditation de l'APMF) ;
- Les métiers liés à l'élevage piscicole et aquacole.

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- Conditionnement et/ou transformation des produits (légumes, fruits, ...) ;
- Chaîne de froid ;
- Promotion des filières locales et intégrées ;
- Gestion de stockage et préparation des matières premières (Normes C-TPAT, accès au marché international) ;
- Digitalisation, calibrage et paramétrages des machines et ligne de production ;
- L'agroécologie ;
- Marché équitable.

Les compétences listées ci-dessus dites « cœur de métier » devront représenter au moins 70% de la demande en volume horaire.

2) Les compétences transversales ou celles touchant les métiers de support ou d'encadrement du secteur ne devant pas dépasser 30% de la demande en volume horaire, dont,

- Recherche de débouchés et acquisition de nouveaux marchés, recherche de financement et techniques de Commercialisation.
- Les qualifications liées à la gestion du développement rural dont la Gestion des crises et mobilité humaine (migration), lutte contre les trafics illicites ; techniques d'accompagnement, de développement associatif.
- Les compétences/connaissances en gestion de ressources, logistiques et organisationnelles (humaines, matérielles, financières).
- Informatique bureautique.
- Communication multilingue.
- Les compétences/connaissances juridiques relatives aux communautés et collectivités territoriales décentralisées.
- Compétences interpersonnelles et sociales.
- Compétences éthiques et citoyennes ;

Les compétences listées ci-dessus, transversales ou liées aux métiers support ou d'encadrement du secteur ne pourront pas représenter plus de 30% de la demande en volume horaire.

vii. En termes de bénéficiaires à cibler

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, ouvriers, artisans et techniciens agricoles ;
- Ingénieur et encadreur ;
- Agent de conservation ;
- Agroéconomiste ;
- Agent de vulgarisation agricole ;
- Spécialiste en développement communautaire ;
- Techniciens et responsable de production ;
- Administration du personnel ;
- Vétérinaires et conseillers en santé et nutrition animale et/ou végétale ;
- Conducteurs d'engins et matériels agricoles ;
- Agents de maintenance de machine ;
- Opérateur de ligne de production ;
- Responsable qualité / Contrôle qualité HACCP, BIO, ISO ;
- Les jeunes désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis ou nécessitant une période de formation en entreprise pour se professionnaliser et faciliter l'insertion sur le marché du travail.

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- o au moins 50 % de femmes ;
- o au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans.

() Le FMFP se réserve le droit de qualifier le niveau de technicité considérant la teneur globale du projet, ceci selon les répartitions énumérées plus tôt même si certains modules entrent dans les catégories spécifiées.*